

BOURSE DE TORONTO

AVIS DE MODIFICATIONS D'ORDRE ADMINISTRATIF APPORTÉES AU GUIDE À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS DE LA TSX

Introduction

Suivant le processus d'examen et d'approbation des règles et de l'information de l'Annexe 21- 101A1 (le « **protocole** »), la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») a adopté, et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « **CVMO** ») a approuvé, des modifications d'ordre administratif (les « **modifications** ») touchant le formulaire 5 – Déclaration de dividende / distribution (le « **formulaire 5** ») du Guide à l'intention des sociétés de la TSX (le « **Guide** »). Ces modifications sont d'ordre administratif aux termes du protocole et n'ont donc pas été publiées aux fins de sollicitation de commentaires. La CVMO ne conteste pas la classification des modifications en tant que modifications d'ordre administratif.

Résumé et motifs des modifications qui ne sont pas d'intérêt public

	Section du guide	Modification	Motifs
1.	Formulaire 5	Ajouter dans le formulaire 5 les fréquences « aux deux semaines » et « bimensuelle » (deux fois par mois) pour les dividendes ou distributions ordinaires et les reprises de dividendes ou de distributions.	Ajouter de nouvelles fréquences pour suivre l'évolution des pratiques du marché, répondre à une contrainte existante pour les émetteurs et refléter notre capacité actuelle à traiter ces nouvelles fréquences.

Libellé des modifications

Les modifications sont présentées en version annotée à l'**annexe A**. Pour faciliter la consultation, une version au propre des modifications est présentée à l'**annexe B**.

Date de prise d'effet

Les modifications entreront en vigueur le 15 septembre 2025.

ANNEXE A

VERSION ANNOTÉE

MODIFICATIONS NON CONSIDÉRÉES COMME D'INTÉRÊT PUBLIC DU GUIDE À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS DE LA TSX

[...]

Dividende régulier (dividende dont la fréquence est fixe, p. ex. mensuelle ou trimestrielle)

[...]

Fréquence du dividende*

[Aux deux semaines](#)

[Bimensuelle](#)

Mensuelle

Bimestrielle

Trimestrielle

Semestrielle

Annuelle

Intermédiaire

Sans objet

[...]

La fréquence du dividende a-t-elle été modifiée?

Oui

[Aux deux semaines](#)

[Bimensuelle](#)

Mensuelle

Bimestrielle

Trimestrielle

Semestrielle

Annuelle

Intermédiaire

Sans objet

Non

[...]

Reprise (premier dividende versé après une omission ou un report)

[...]

Fréquence du dividende*

[Aux deux semaines](#)

[Bimensuelle](#)

Mensuelle

Bimestrielle

Trimestrielle

Semestrielle

Annuelle

[...]

Intermédiaire
Sans objet

ANNEXE B

VERSION AU PROPRE

MODIFICATIONS NON CONSIDÉRÉES COMME D'INTÉRÊT PUBLIC DU GUIDE À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS DE LA TSX

[...]

Dividende régulier (dividende dont la fréquence est fixe, p. ex. mensuelle ou trimestrielle)

[...]

Fréquence du dividende*

- Aux deux semaines
- Bimensuelle
- Mensuelle
- Bimestrielle
- Trimestrielle
- Semestrielle
- Annuelle
- Intermédiaire
- Sans objet

[...]

La fréquence du dividende a-t-elle été modifiée?

Oui

- Aux deux semaines
- Bimensuelle
- Mensuelle
- Bimestrielle
- Trimestrielle
- Semestrielle
- Annuelle
- Intermédiaire
- Sans objet

Non

[...]

Reprise (premier dividende versé après une omission ou un report)

[...]

Fréquence du dividende*

- Aux deux semaines
- Bimensuelle
- Mensuelle
- Bimestrielle
- Trimestrielle

Semestrielle
Annuelle
Intermédiaire
Sans objet

[...]